



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 avril 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Avril 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 1999

**Maisons Communales de la Citoyenneté de Goise, Cholette et des
Brizeaux - Approbation de l'avant projet détaillé - Avenant au marché de
maîtrise d'oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT,
M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques VANDIER.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Janine LUCAS, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile
MORISOT

Bâtiments

Maisons Communales de la Citoyenneté de Goise, Cholette et des Brizeaux - Approbation de l'avant projet détaillé - Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil Municipal a retenu l'équipe de maîtrise d'oeuvre :

- Architectes : TEMPEREAU CHRETIEN
- B.E.T. : B.T.P. - Yac Ingénierie
- Economiste : RIBOT

pour la réalisation des Maisons Communales de la Citoyenneté de Goise, Cholette et des Brizeaux, et cette équipe a établi l'avant projet détaillé de ces trois maisons.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avant-projet détaillé élaboré par l'équipe de maîtrise d'oeuvre.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter les autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)